

Communication promotionnelle non contractuelle

## Bourse Direct déploie des offres inédites (bourse, assurance vie et PER) pour investir, épargner et préparer son avenir



Alors que les Français arbitrent entre épargne de précaution, investissement et préparation de la retraite, Bourse Direct lance une série d'offres de début d'année combinant courtage offert pour la bourse et primes en cash sur l'assurance vie et le PER, des avantages financiers forts pour accompagner tous les projets d'investissement.

### Faciliter l'accès à la bourse : jusqu'à 200 € de frais de courtage offerts<sup>1</sup> pour tout profil d'investisseur

Pour accompagner l'investisseur débutant, l'investisseur régulier ou un trader assuré, Bourse Direct propose deux offres de bienvenue ciblées pour toute ouverture ou transfert de compte titres ou PEA :

- L'offre « Starter » permet de bénéficier de 50 € de frais de courtage offerts, pendant 6 mois, ce qui permet de passer 8 ordres par mois gratuitement<sup>1</sup>
- L'offre « Trader » s'adresse aux investisseurs plus actifs avec jusqu'à 200 € de courtage offerts<sup>1</sup> pendant 4 mois pour un transfert et 200€ pendant 3 mois pour une ouverture de compte.

Ces dispositifs s'inscrivent dans une démarche claire : rendre l'investissement en bourse plus accessible, en combinant des avantages financiers immédiats avec des tarifs parmi les plus compétitifs du marché et une plateforme reconnue pour sa performance.

### Assurance vie et PER : jusqu'à 620 € offerts<sup>2</sup> sous conditions, des primes de bienvenue pour encourager l'épargne long terme

Bourse Direct étend cette logique d'accompagnement à l'épargne long terme avec des primes pouvant atteindre **620€ sous conditions**, pour toute 1<sup>ère</sup> adhésion assurance vie<sup>2</sup> avec le code offre : **WELCOMEAV** ou au Plan d'Épargne Retraite<sup>2</sup> distribué par Bourse Direct avec le code offre **WELCOMEPER**.

Ces offres visent à encourager les épargnants à structurer leurs projets dans la durée, qu'il s'agisse de valoriser un capital, de préparer des projets personnels ou d'anticiper la retraite, tout en bénéficiant de solutions flexibles et d'un large choix de supports d'investissement.

## Une stratégie globale au service des investisseurs particuliers, face aux enjeux de pouvoir d'achat et de confiance

À travers ces offres de début d'année, Bourse Direct réaffirme sa volonté de démocratiser l'accès aux marchés financiers et à l'épargne, en combinant pédagogie, performance des outils et incitations financières concrètes. L'objectif est de permettre à chaque investisseur, débutant ou confirmé, d'agir dans un cadre transparent et maîtrisé, tout en optimisant le coût global de ses placements.

**Catherine Nini, Présidente de Bourse Direct**, déclare : « *Dans un contexte économique exigeant, notre rôle est de permettre aux particuliers d'investir et d'épargner dans de bonnes conditions, sans que les frais ne constituent un frein. Ces offres de début d'année traduisent notre volonté d'accompagner concrètement les investisseurs, en leur donnant les moyens de passer à l'action et de construire leurs projets dans la durée.*»

Retrouvez nos offres exclusives sur <https://www.boursedirect.fr/fr/investir>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



### A PROPOS DE BOURSE DIRECT

Acteur majeur de la bourse en ligne en France, Bourse Direct intègre tous les métiers du courtage en ligne, de la transaction boursière aux services de back office et d'exécution.

Bourse Direct propose aujourd'hui les tarifs les plus compétitifs du marché, avec un ordre de bourse à moins de 1 €, associé à une technologie permettant aux investisseurs d'optimiser la gestion de leur portefeuille en toute mobilité.

L'action Bourse Direct (codes : FR0000074254, BSD), éligible au PEA et PEA-PME, est cotée sur Euronext. Retrouvez l'ensemble de la communication financière sur <https://groupe.boursedirect.fr/>

### CONTACTS PRESSE

BOURSE DIRECT – Julie Ruffin - +33 (0) 1 85 65 57 33

IMAGE 7 - Claire Doligez - +33 (0) 1 53 70 74 48

<sup>1</sup> Offres STARTER et TRADER valables pour tout nouveau client dans le cadre de l'ouverture ou du transfert d'un compte-titres, d'un PEA et/ou d'un PEA-PME avec une valorisation de 100 € minimum chez Bourse Direct avec le tarif 0,99 € ou TradeBox (en vigueur au moment de l'ouverture), entre le 12/12/2025 au 19/01/2026. Voir détails des conditions sur [boursedirect.fr](http://boursedirect.fr).

<sup>2</sup> Offre WELCOMEAV : Pour toute 1<sup>ère</sup> adhésion au contrat d'assurance vie Bourse Direct Horizon de Generali Vie entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 28 février 2026 inclus avec un versement initial à partir de 3000€ et investi à **30 % minimum sur des supports en unités de compte**, l'adhérent pourra bénéficier de l'offre WELCOMEAV. Tous les frais du contrat sont

détaillés dans la notice d'information du contrat. Voir conditions détaillées sur boursedirect.fr. Bourse Direct Horizon est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion individuelle et facultative libellé en euros et/ou en unités de compte et/ou en engagements croissance donnant lieu à la constitution d'une provision de diversification (fonds croissance) assuré par Generali Vie, entreprise régie par le code des Assurances.

Offre WELCOMEPER : Pour toute **1ère adhésion au plan d'épargne retraite e-PER Generali distribué par Bourse Direct**, ou tout transfert d'un PER, d'un Madelin ou d'un PERP vers ce dernier, réalisé entre le 1er janvier 2026 et le 28 février 2026 inclus, avec mise en place de la gestion libre avec un **versement initial et investi à 30 % minimum en supports en unités de compte ou mise en place de la gestion pilotée Retraite Evolutive**, l'adhérent pourra bénéficier de l'offre de bienvenue WELCOMEPER. Offre valable **pour un versement initial ou transfert à partir de 3000€**. Tous les frais du contrat sont détaillées dans la notice d'information du contrat. Voir conditions détaillées sur boursedirect.fr. Le contrat e-PER Generali est un contrat d'assurance de groupe sur la vie à adhésion individuelle et facultative, libellé en euros et/ou en unités de compte, assuré par Generali Retraite, entreprise régie par le Code des assurances.

**Ces contrats présentent un risque de perte en capital.**

**L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.**

Bourse Direct, société agréée en qualité de prestataire de services d'investissement par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution («ACPR» - <https://acpr.banque-france.fr>), supervisée par l'Autorité des marchés financiers («AMF» - [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et courtier d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°08044344 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.512-6 et L.512-7 du Code des assurances. Service réclamation : rubrique contact du site [www.boursedirect.fr](http://www.boursedirect.fr). Bourse Direct n'est liée par aucun contrat d'exclusivité avec un assureur et n'a aucun lien capitalistique avec l'assureur.